



HAL
open science

Archipel du Kvarner (Croatie). Prospection-inventaire des sites ecclésiastiques et monastiques : campagne 2015

Morana Čaušević-Bully, Sébastien Bully

► To cite this version:

Morana Čaušević-Bully, Sébastien Bully. Archipel du Kvarner (Croatie). Prospection-inventaire des sites ecclésiastiques et monastiques : campagne 2015. Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome, 2016. halshs-01531470

HAL Id: halshs-01531470

<https://shs.hal.science/halshs-01531470>

Submitted on 1 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Archipel du Kvarner (Croatie)

Prospection-inventaire des sites ecclésiastiques et monastiques : campagne
2015

Morana Čaušević-Bully et Sébastien Bully



Éditeur
École française de Rome

Édition électronique

URL : <http://cefr.revues.org/1578>
DOI : 10.4000/cefr.1578
ISSN : 2282-5703

Référence électronique

Morana Čaušević-Bully et Sébastien Bully, « Archipel du Kvarner (Croatie) », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* [En ligne], Balkans, mis en ligne le 12 avril 2016, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://cefr.revues.org/1578> ; DOI : 10.4000/cefr.1578

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© École française de Rome

Archipel du Kvarner (Croatie)

Prospection-inventaire des sites ecclésiastiques et monastiques : campagne 2015

Morana Čaušević-Bully et Sébastien Bully

NOTE DE L'AUTEUR

Avec la collaboration d'Ivan Valent, Thomas Chenal, Adrien Saggese, Jessy Crochat, Lucija Dugorepec et les contributions de Pascale Chevalier, Inès Pactat, Mia Rizner et Miro Vuković.

- 1 Le programme de prospection-inventaire initié en 2010¹ est entré dans une nouvelle phase en 2015 avec le démarrage de la fouille programmée de la grande église du complexe de Martinšćica (île de Cres) du 29 juin au 18 juillet². Dans le même temps, la poursuite des prospections a été à l'origine de la découverte d'une nouvelle église sur l'îlot de Mali Ćutin. Le troisième volet du programme a porté sur le site de Mirine-Fulfinum (île de Krk), du 19 au 30 octobre, avec la préparation du chantier de fouille dans le secteur dit de « l'église à trois absides ».

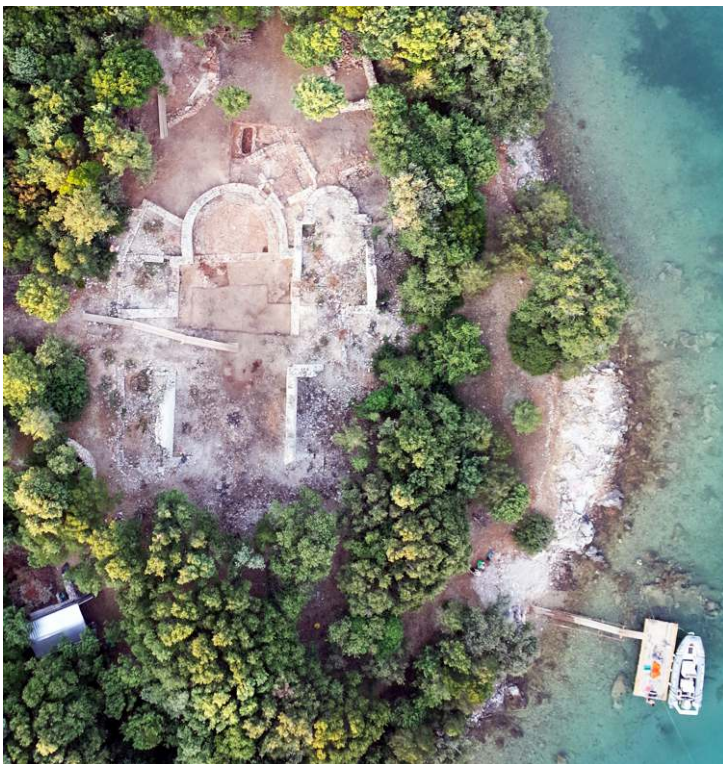
Rappelons que l'ensemble des interventions participe à l'évaluation du potentiel archéologique enfoui ou en élévation de sites ecclésiastiques afin d'en préciser la datation et la nature potentiellement monastique. Le programme de prospection-inventaire des sites ecclésiastiques insulaires est structuré autour de trois axes majeurs³ :

- Identification des sites monastiques potentiels à partir des sources écrites, des données archéologiques, architecturales et topographiques ;
- Conditions et modalités de l'installation et de la diffusion du monachisme insulaire dans le Kvarner, entre le v^e et le xi^e siècle : occupation du sol et voies maritimes, construction de l'espace ;
- Topographie monastique et architecture culturelle : héritages et influences, cénobitisme et érémitisme.

Martinšćica, île de Cres (cinquième campagne) : fouille de la grande église (Martinšćica 1-première campagne)

- 2 Le complexe antique et paléochrétien de Martinšćica fait l'objet de recherches archéologiques depuis 2011. À l'issue de la campagne 2014, qui a confirmé une phase de construction de l'Antiquité tardive de la *villa maritime*, avec la découverte d'une salle de réception en forme d'abside outrepassée – Martinšćica 2 –, nous avons opté pour une poursuite des recherches sur la grande église paléochrétienne de plan en croix grecque – Martinšćica 1 – (fig. 1).

Fig. 1 - Martinšćica, vue générale de l'église à l'achèvement de la fouille 2015.



Cl. M. Vuković.

Nous avons déjà engagé de premières études en 2011 et 2012 à travers la réalisation d'un nouveau plan, une analyse des élévations et une première proposition de phasage en chronologie relative. La campagne 2015 avait pour objectifs de documenter le chœur et ses installations liturgiques afin de proposer une datation de la construction, de déterminer sa durée d'occupation et de tenter de déterminer la fonction de l'église, potentiellement monastique. Dans ce dessein, c'est l'ensemble de l'édifice, avec ses annexes et ses tombes, que nous projetons de fouiller à terme.

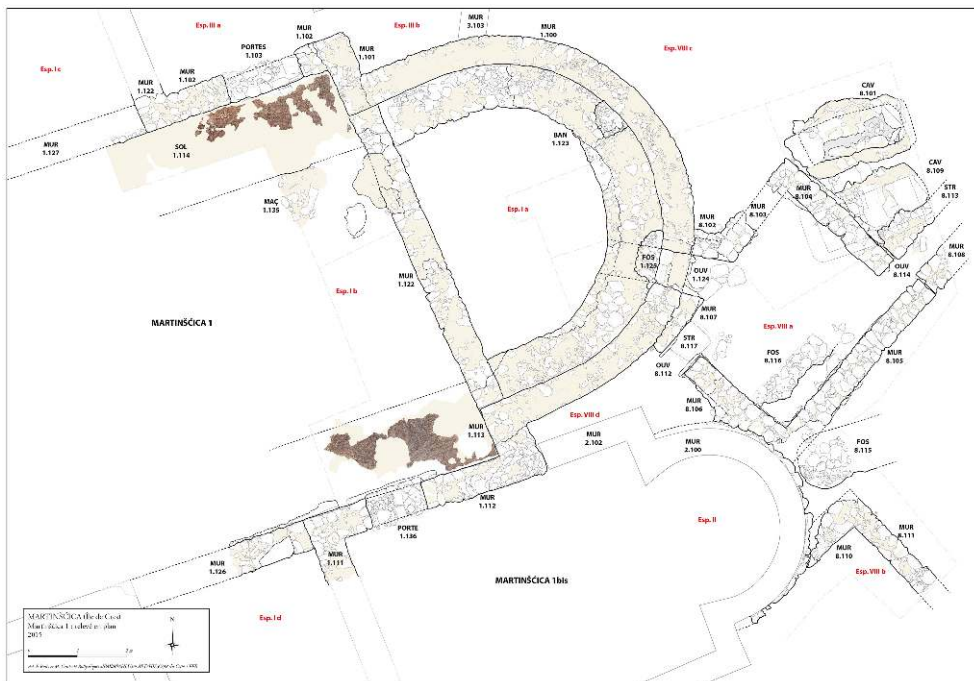
Travaux préparatoires

- 3 Les travaux préparatoires de la fouille 2015 ont consisté en l'installation d'une cabane de chantier pour le stockage du mobilier et des outils et en la mise en place d'un ponton

semi-flottant et amovible⁴ pour un accès facilité au chantier depuis la mer (accès de l'équipe de fouille et du matériel). Les travaux de terrassement ont été effectués préalablement par une pelleteuse mécanique sous surveillance archéologique. Le décapage d'une importante couche de démolition a duré une semaine avant d'atteindre les couches archéologiques en place. La zone dégagée lors du décapage s'est rapidement révélée complexe, ce qui nous a incité à la diviser en plusieurs secteurs distincts dont les limites étaient données par les structures découvertes immédiatement sous la couche de démolition et d'abandon de l'église.

Principaux résultats de la campagne 2015 : l'abside et le chevet

Fig. 2 - Martinšćica, relevé pierre à pierre de la fouille du chœur.



D'après équipe de fouille.

L'abside (Espace Ia)

- 4 L'abside saillante de l'église Martinšćica Ia a été excavée d'une importante couche de démolition de ses maçonneries. Cette unique couche (1.1010) recouvrait entièrement les arases du mur de l'abside (1.100) et toutes les structures et couches archéologiques à l'intérieur de l'espace I. Elle est composée presque entièrement de moellons à peine équarris, de fragments de *tegulae* ou de tuiles de pierre provenant de la couverture de l'abside. Dans cette même couche, un tri attentif a permis de découvrir plusieurs blocs sculptés provenant du mobilier liturgique de l'église paléochrétienne. La couche 1.1010 recouvrait dans l'espace de l'abside une couche de terre végétale (US 1.1012) contenant quelques fragments de céramique. Cette couche est assurément postérieure à l'abandon du sanctuaire de l'église, car elle recouvre l'arase d'une banquette presbytérale découverte contre le parement interne de l'abside (1.123). La couche 1.1012 recouvrait également d'autres niveaux en place : une couche de terre rougeâtre (US 1.1013), avec

très peu de mobilier archéologique, composé de quelques tesselles de mosaïque, des tessons de céramique, des coquillages, et qui se confondait avec ce qui semble être la tranchée d'installation de la banquette 1.123 (TR 1.129). La couche 1.1013 couvrant en partie la tranchée peut être interprétée comme un niveau de circulation tardif situé à la même cote altimétrique – 3,17 m/nv – que les vestiges d'un sol (1.128) découvert contre la banquette 1.123. Les contours exacts de la tranchée 1.129 ont été difficilement reconnaissables et se confondaient avec la couche la plus importante qui se situe au centre de l'abside (US 1.1017), et dans laquelle la tranchée a été creusée. Cette dernière couche est recoupée également par le mur 1.122. Il s'agit d'une terre argileuse de couleur rougeâtre extrêmement compacte, mélangée avec quelques fragments de terre cuite architecturale résiduelle.

- 5 Les structures découvertes dans l'abside sont quelque peu mieux préservées, bien que peu nombreuses. Une banquette presbytérale (BAN 1.123) occupe tout le fond de l'abside 1.100 en s'appuyant directement contre son parement interne. Sa maçonnerie est assez grossière : elle est composée d'une importante fondation de 0,40 m de hauteur, construite sur deux assises de gros blocs très grossièrement taillés dans sa partie inférieure, puis de blocs irréguliers et non taillés dans sa partie supérieure. La maçonnerie est liée par un mortier de chaux compact, blanc, avec une dense charge de graviers et l'inclusion de petits fragments de terre cuite. La banquette varie en largeur, mais ses extrémités sont quasiment identiques : 0,85 m pour le côté sud et 0,89 m pour le côté nord. À la tête de l'abside, la banquette est large de 0,80 m, sans prendre en compte un cordon droit tangent à sa courbe (US 1.1020). Ce cordon, large d'une trentaine de cm en son centre sur un segment de ± 2 m dans la partie centrale de la courbe de la banquette, pourrait être la fondation de l'emmarchement. Le cordon rectiligne se situe à l'endroit où la banquette est le mieux préservée en élévation (3,46 m/nv), et correspond, par son emplacement, à la partie droite observée sur le parement interne de l'abside. Dès lors, cet aménagement, où les deux structures sont rectilignes et parallèles, pourrait marquer l'emplacement possible d'une cathèdre, reconnaissable peut-être dans l'empreinte visible dans le mortier de la banquette (US 1.1021). En chronologie relative, la banquette, est, sans surprise, construite peu après l'abside et le « mur diaphragme » 1.122.
- 6 Quelques interventions dans la maçonnerie de la BAN 1.123 plus tardives ont pu également être observées. Au nord de l'US 1.1021 et contre le parement interne du mur 1.100 de l'abside se situe une petite fosse (1.130) – 0,50 m de diamètre en partie haute pour 0,20 m au fond – qui pourrait correspondre à un aménagement postérieur. La nature de cet aménagement nous échappe et les relations stratigraphiques ne permettent pas de savoir avec certitude s'il s'agit d'un aménagement liturgique contemporain du sanctuaire, ou bien d'un autre type d'aménagement (comme un trou de poteau) lié à une hypothétique phase tardive de sécularisation de la grande église, ou bien encore à une perturbation liée à une souche d'arbre.
- 7 Au sud de l'US 1.1021 se situe une autre fosse (1.125), creusée dans la structure même de la banquette – 0,50 x 1 m –, et qui résulte du percement tardif d'une ouverture (1.124) dans l'épaisseur du mur de l'abside 1.100. La fosse est reconnue à partir de la cote altimétrique de 3,27 m/nv dans la banquette, dont le niveau de conservation maximum se situe à la 3,46 m/nv ; le seuil de la porte 1.124 est à 3,18 m/nv. Ces données altimétriques permettent de restituer une marche d'une dizaine de centimètres de haut entre l'arase de la banquette et le seuil de la porte. Cependant, nous n'avons pas pu établir avec certitude le lien entre la couche 1.1012, qui recouvrait en partie l'arase de la banquette et marquait

ainsi le niveau de son abandon, et la fosse 1.125. Ainsi, il est difficile de savoir si la banquette était encore en fonction lors de l'insertion de la porte.

- 8 L'ouverture 1.124, insérée dans l'épaisseur du mur 1.100, est large de seulement 0,67 m au niveau du parement interne du mur 1.100, et de 0,80 m à son autre extrémité. Elle est aménagée non seulement dans l'épaisseur du mur 1.100, mais également entre deux maçonneries (8.102 et 8.107) de l'annexe VIIIa accolée à l'extérieur de l'abside (fig. 3).

Fig. 3 – Martinšćica, Annexe VIIIa, détail des ouvertures 1.124 vers l'abside et 8.112 (obturée) vers l'Annexe VIIIId.



Cl. S. Bully.

- 9 Avec ces maçonneries, le passage entre l'abside et l'annexe VIIIa est profond de 1,50 m du côté nord et de 1 m du côté sud. Cette porte a été donc percée au moment de la construction de l'espace VIIIa, permettant ainsi une communication directe avec l'abside. Les montants de la nouvelle porte, en partie aménagés dans l'épaisseur de mur 1.100, sont lissés par un enduit blanc (1.1025) qui recouvre aussi les parements des murs 8.102 et 8.107 en suivant les contours des pierres des maçonneries. Le montant sud a été préalablement retaillé, tandis que le montant nord a subi un reparalementage reconnu dans la maçonnerie 1.1023 ajoutée à la structure du mur 1.100. L'ouverture est encore soigneusement aménagée par l'insertion d'un seuil monolithe (1.1024) occupant tout l'ébrasement de l'ouverture (0,25 x 0,19 x 0,67 m) ; il est percé d'une profonde mortaise de 7 cm pour 6 cm de diamètre, ainsi que par la rainure servant d'insertion du chambranle de la porte, large de 5 cm et profonde de 3 cm. La rainure dans le bloc du seuil trouve son pendant (US 1.1026) incisé dans l'enduit 1.1025. Le seuil se situe au niveau du parement interne du mur 1.100. Les vestiges d'un petit emmarchement de trois ou quatre marches indiquaient que l'on descendait dans l'annexe VIIIa depuis l'abside.
- 10 Le mur 1.122 ferme l'abside à sa corde, reliant ses deux épaulements. Son épaisseur de 0,60 m correspond à celle de l'épaulement nord de l'abside (mur 1.101), tandis qu'elle est inférieure à l'épaisseur de son épaulement sud (mur 1.113), qui a une largeur de 0,78 m. Un sondage profond dans l'angle formé par le « mur diaphragme » 1.122 et la banquette

1.123 démontre l'antériorité du premier sur la seconde. Le mur 1.122 possède une puissante fondation de 0,57 m de profondeur, formée de trois assises. Les deux premières assises sont construites en gros blocs non taillés, liés avec peu de mortier, tandis que la dernière est construite en plus petits blocs, également non taillés, mais plus abondamment liés avec du mortier de chaux. La différence d'épaisseur de ce mur avec l'épaulement sud nous interroge sa possible antériorité à l'église de plan en croix grecque. Cette potentielle maçonnerie antérieure aurait pu être alors réutilisée en fondation d'un arc triomphal supporté, peut-être, par des colonnes aujourd'hui disparues, disposées aux deux extrémités d'une abside postérieure.

L'avant chœur (Espace Ib)

- 11 La couche 1.1010 que l'on retrouve dans l'espace de l'abside scellait également la stratigraphie de l'avant-chœur (Espace Ib). Elle recouvrait ainsi une couche de terre végétale (US 1.1011) marquant la période d'abandon de l'église, ainsi que les toutes dernières structures tardives liées à son utilisation. C'est le cas du parement interne du mur 1.127 qui fermait l'espace du bras de transept nord et son pendant (1.126) dans le bras sud. Une couche de terre végétale (US 1.1014) recouvrait directement les lacunes d'un sol de mosaïque (1.114) et une structure maçonnée 1.135. La couche 1.1014 recouvrait une seconde couche organique mélangée avec de la céramique et des pierres plates posées à plat (1.1035) ; déposée sur le sol en mosaïque, il s'agit d'un niveau de circulation tardif, postérieur au bouchage de la porte sud (1.136), situé à la côte moyenne de 3,05 m/nv.
- 12 La fouille de l'espace de l'avant-chœur a révélé une partie des vestiges de l'aménagement interne de l'église et de son sanctuaire. Le sol en mosaïque polychrome partiellement préservé (*cf. infra*) a été découvert le long des murs 1.102 au nord et 1.112 au sud, sur une largeur maximale respectivement de 1,75 m et de 1,56 m. Le sol 1.114 s'interrompt contre les vestiges d'une maçonnerie (1.135) située dans le prolongement de la paroi interne de l'extrémité nord de la banquette 1.123. Cette maçonnerie témoignerait de l'aménagement d'un bēma de 4,90 m de largeur au-devant la banquette presbytérale. Son niveau de circulation devait être surélevé par rapport au niveau du sol de la mosaïque latérale (située entre les côtes 2,99 et 3,21 m/nv) d'une à deux marches. La fouille de cette année ne nous a pas permis de connaître son prolongement vers l'ouest, mais on peut supposer que la plate-forme se prolongeait au moins jusqu'à la croisée du transept.
- 13 Nous avons déjà proposé lors de l'étude partielle des élévations en 2012 que les murs 1.102 et 1.101 étaient antérieurs à l'église cruciforme Martinšćica 1 et qu'ils avaient été alors en partie reparamentés. L'examen des murs latéraux (1.102 au nord et 1.112 au sud) permet d'affiner le phasage de l'église et ses différentes phases d'utilisation.
- 14 Le mur sud 1.102 est préservé sur 1,18 m de hauteur par rapport au sol 1.114 (côte altimétrique max. 4,36 m/nv). Une ouverture (1.103), aménagée dès la première phase de construction du mur, est conservée dans l'église cruciforme. Elle est située à 0,47 m seulement de l'angle créé par les murs 1.102 et 1.101. Cette porte de 1,60 m de large permettait d'accéder dans la partie latérale de l'avant chœur depuis l'extérieur, et, plus tardivement depuis l'annexe IIIa greffée contre l'église. Dans une seconde phase, l'ouverture est dotée d'un seuil formé par un linteau de porte en remploi (US 1.1027), avant d'être obturée dans un troisième temps. Le linteau de porte mouluré en remploi (n° d'inventaire : LAPMAR. 15.17), placée à l'envers, est décoré d'un chrisme – une croix

inscrite dans un cercle, doté d'un RHO sur le bras supérieur et d'une ALPHA et OMEGA « suspendues » aux bras latéraux de la croix (fig. 4).

Fig. 4 – Martinšćica, linteau décoré d'un chrisme en remploi dans l'ouverture 1.103.



Cl. M. Čaušević-Bully.

- 15 Le seuil a été en partie inséré dans la mosaïque 1.114 comme en témoigne la fosse 1.131 et son comblement 1.1036. L'ouverture 1.103 a été murée dans un dernier temps par le bouchage 1.1028, composé de blocs de moyens appareils grossièrement taillés et liés par au mortier de chaux pulvérulent de médiocre qualité et peu abondant. C'est peut-être dans une même phase que le bras nord du transept a été cloisonné par la construction du mur 1.127 dans le prolongement du mur 1.102. Conservé sur trois assises, le mur 1.127 a été observé sur un segment de $\pm 0,40$ m ; son mode de construction est identique à celui du bouchage 1.1028 de la porte 1.103.
- 16 Le mur sud 1.112 quant à lui est préservé sur 204 cm de hauteur à partir du sol 1.114. Il est percé d'une porte (1.136) de 1,18 m de largeur dès la première phase. La porte est située à 1,68 m de l'angle créé par les murs 1.113 et 1.112 ; elle permettait un accès direct dans la partie latérale sud de l'avant chœur depuis l'extérieur, et plus tardivement depuis la chapelle Martinšćica 1bis, ajoutée à l'église dans une seconde phase. L'ouverture a également été réaménagée par l'adjonction d'un seuil monolithe (US 1.1037) inséré dans l'ébrasement de la porte par une fosse (1.132) creusée en partie dans le sol mosaïqué (1.114), à l'image de son pendant septentrional. Cette porte a également été murée dans une phase ultérieure par un bouchage (US 1.1038) construit en assises irrégulières de moellons liés avec un mortier de mauvaise qualité. Dans un même temps, le bras méridional du transept a été muré par l'ajout du mur 1.126, d'une facture constructive identique au bouchage 1.1038.

Le pavement de mosaïque de l'avant chœur (Pascale Chevalier)

- 17 Le pavement de mosaïque est conservé partiellement autour du négatif de la plateforme surélevée du chœur liturgique (bêma), et ce davantage au sud (± 9 m²) qu'au nord (± 6 m²). Les deux champs sont donc séparés par l'espace de la plateforme disparue. L'état de conservation n'est pas très bon mais, bien qu'ils ne soient pas contigus, les deux secteurs

présentent un décor dont on distingue le schéma directeur et qui doit se lire ensemble (fig. 5).

Fig. 5 – Martinšćica, orthophotographie du sol 1.114 de mosaïque de l'avant-chœur.



Cl. T. Chenal.

- 18 Le support apparaît comporter deux couches, l'une inférieure en mortier chargé de tuileau couleur saumon, la seconde supérieure correspondant au lit de chaux plus blanche de fixation en surface. La réalisation est soignée et de belle facture. Le fond du pavement est réalisé à l'aide de tesselles blanches en calcaire et forme une bordure faite d'une quinzaine à une vingtaine de rangées de tesselles tant au nord, qu'à l'est et au sud. Les motifs sont réalisés au moyen de tesselles noires ou bleues nuit, de tesselles de pierre grise et de deux teintes de rouge/rose en terre cuite. Au nord-est l'angle du chevet est occupé par un triangle rectangle dessiné par un filet rouge et un filet noir ; de ce dernier filet noir interne émergent des boutons de roses rouges portés par trois sépales noirs et dont les tiges noires se recourbent formant à l'est un petit rinceau. Son pendant sud-est, dessiné par une corde faite de deux filets gris, deux filets rouges et un filet noir, encadrait les longues tiges noires et rouges d'une plante portant une fleur rouge en bouton dans l'angle ouest. Le départ vers l'ouest du triangle nord suivant – isocèle et aplati – se devine et son contour est le même (filet rouge/filet noir). Ces deux triangles occupent en fait les écoinçons laissés libres par un grand losange qui s'étend vers le sud, bordé par un cordage fait d'un triple filet rouge cerné de simples filets noirs ; il contenait un plus vaste motif couvrant semblant entrelacé. Il faut se reporter au sud pour mieux le distinguer : à l'intérieur du losange, un caisson hexagonal aplati était flanqué par deux petits triangles. Un seul de ces derniers est préservé, il est occupé par un bouton de fleur lancéolé au cœur gris, cerné d'un filet rouge et d'un noir, naissant au cœur de tiges noires se recourbant symétriquement au-dessus et autour de lui. L'hexagone contient un entrelacs naissant de

la bordure cordée et dont les croisements dessinent un fuseau central allongé accosté de quatre boucles circulaires. Le fuseau est timbré d'un motif emboîté identique marqué au centre d'une ligne noire et entouré d'une frise crénelée rouge presque rayonnante. Le seul médaillon conservé est timbré d'un carré sur la pointe à contour et cœur noir autour d'un dégradé rouge/rose-gris.

- 19 Tant le style que les gammes de couleur et la composition suggèrent une datation au V^e s. Très classiques, les boutons de rose de l'angle nord-est sont semblables à ceux du panneau de donation de Lupicinus et Pascasia dans l'aula nord du complexe épiscopal primitif de Porec (fin du IV^e s.)⁵, tandis que le motif si courant du carré sur la pointe méridionale évoque plutôt ceux de la phase dite pré-euphrasienne (V^e s.) du même site ou des exemplaires salonitains du V^e s. (cathédrale et *cathecumeneum*).

Espace VIIIa

- 20 L'annexe VIIIa construite au chevet de l'église est formée par les murs 8.102, 8.103, 8.104, 8.105, 8.106 et 8.107. Elle est accolée au parement extérieur de l'abside du côté sud-ouest par les murs 8.102 et 8.107, tandis que l'angle créé par les murs 8.105 et 8.106 rejoint le parement extérieur de l'abside 2.100 de Martinšćica 1 bis, créant ainsi l'annexe VIIIId (*cf. infra*).
- 21 Toute la surface de l'espace VIIIa était recouverte par la couche 8.1003, composée exclusivement d'un mortier désagrégé et de plaquettes calcaires mélangées à des fragments de *tegulae* provenant des toitures environnantes. On peut proposer que la couverture hétérogène de l'annexe VIIIa était constituée de tuiles de pierre et de *tegulae* en remploi provenant du complexe antique. La couche 8.1003 comble également l'ouverture 8.112, où elle est recouverte par le bouchage de la porte 8.1011. Immédiatement sous cette couche de démolition on a constaté la présence d'une nouvelle couche (US 8.1005) de terre brune, très meuble, mélangée avec des gravillons et contenant un mobilier hétérogène, tel que des fragments de terre cuite architecturale, quelques nodules de la mosaïque provenant de l'église et un fragment de verre. La couche 8.1005 recouvre quant à elle un niveau de terre argileuse rougeâtre et très compacte (US 8.1014) qui a servi, à l'instar des couches 8.1004 et 8.1007, à niveler le terrain afin de permettre la construction des annexes de l'église (notamment l'annexe VIIIa). Cette couche de nivellement scelle les structures et les aménagements antérieurs, comme c'est le cas de la couche 8.1020, de la fosse 8.116 dans l'espace VIIIa, ou encore des tombes maçonnées découvertes dans l'espace VIIIc (*cf. infra*). La couche 8.1020 est une couche anthropique de terre argileuse rouge remplie d'inclusions de petits nodules du mortier blanc ; elle est recoupée par une fosse (8.116) comblée par la couche meuble 8.1015 composée de mortier jaunâtre désagrégé et contenant du mobilier antique : fragments de terre cuite architecturale, céramique et verre.
- 22 Les murs qui forment l'annexe VIIIa ont des caractéristiques constructives identiques : ils sont construits en moellons équarris non taillés mais assisés. On note aussi la présence de *tegulae* en remploi. Le mortier utilisé est assez pauvre en chaux et fortement désagrégé à l'intérieur des murs. Le mur 8.102, dont la tête orientale est accolée au mur de l'abside 1.100 et dont le parement sud forme une partie de la paroi de l'ouverture 1.124, a une longueur totale de seulement 0,72 m, avec une largeur maximale de 0,48 m ; il est préservé sur quatre assises formant une élévation de 0,57 m. Son parement externe (nord) formé de cailloutis est assez irrégulier et ne devait pas être visible en partie basse.

Le mur 8.103 quant à lui est préservé sur une longueur de 0,76 m, pour une largeur maximale de 0,45 m ; il est préservé sur deux assises formant une élévation de 0,27 m. Le mur 8.104 est le mieux préservé : sa longueur complète est de 2,96 m et sa largeur atteint les 0,45-0,50 m, avec une hauteur préservée sur 0,45 m, ou deux assises d'élévation à l'extérieur et trois à l'intérieur. L'épaisseur moyenne des assises de l'élévation est de 0,13 m. Le parement interne est recouvert d'un enduit de lissage fin (US 8.10e18). Le mur 8.104 possède une fondation (US 8.1017) désaxée par rapport aux élévations et qui ressort du côté nord vers l'ouest de 0,22 m, et du côté sud vers l'est de 0,17 m. Le mur 8.105, de 4,04 m de longueur par 0,50 m de largeur est préservé sur quatre assises, fondations comprises, soit 0,68 m de hauteur. L'angle qu'il forme avec le mur 8.106 a été détruit par la fosse 8.115 (US 8.1013), peut-être d'une sépulture (non fouillée). Le mur 8.106, dont la mise en œuvre est identique aux autres murs de l'espace VIIIa, est lié au mur 8.105 du côté sud, et forme l'ouverture 8.112 du côté nord. L'angle formé avec le mur 8.105 s'appuie contre l'abside 2.100. Il est d'une longueur totale de 2,92 m et d'une largeur inégale : de 0,46 m au niveau de la porte 8.112, tandis qu'au niveau de l'absidiole 2.100 elle varie entre 0,52 et 0,84 m. Le mur est préservé sur une à trois assises – 0,13 à 0,44 m de hauteur. Le mur 8.107 est appuyé contre le parement extérieur de l'abside 1.100 sur tout son côté long (nord-ouest). Il a une forme légèrement trapézoïdale avec une largeur de 0,40 m au niveau de l'ouverture 1.124 – où sa tête forme une partie de l'ébrasement de l'ouverture –, et seulement de 0,22 m au niveau de son extrémité sud et de l'ouverture 8.112. Sa longueur complète est de 1,40 m pour une élévation conservée sur quatre assises de 0,59 m. Ce mur était destiné à supporter la toiture de l'annexe VIIIa sans avoir à l'insérer dans le parement extérieur de l'abside.

- 23 L'ouverture (8.112), créée par la tête du mur 8.106 et l'extrémité ouest du parement sud du mur 8.107, permettait la communication avec l'espace VIIIId, confiné entre l'espace VIIIa, l'abside 1.100 de la grande église et l'absidiole 2.100 de Martinšćica 1bis (fig. 6).

Fig. 6 – Martinšćica, détail de l'ouverture 8.112 entre les Annexes VIIIa et d.



Cl. S. Bully.

- 24 L'ouverture de faible largeur – 0,67 m – est encadrée par deux dalles calcaires dressées de chant de part et d'autre, formant ses tableaux. Les dalles sont fichées dans l'US 8.1014 et elles créent ensemble un passage de seulement 46,5 cm de largeur. Les dimensions de la dalle sud sont 0,65 x 0,60 x 0,05 m, tandis que la dalle nord est légèrement plus petite 0,50 x 55 x 0,06 m. L'ouverture a été partiellement comblée par l'us 8.1003 sur une hauteur de 0,43 m, avant d'être recouverte par une maçonnerie de bouchage 8.1011 (h. 0,14 m) (fig. 3). Le bouchage est composé de quelques blocs taillés et équarris, proche des blocs de la maçonnerie du mur 3.104. Il s'agit probablement de remplois de moellons de la villa antique des III^e-IV^e siècles.
- 25 L'ouverture 8.114, large que de 0,58 m, permettait une communication entre l'espace VIIIa et l'extérieur dans un premier temps. Dans un second temps, une autre annexe est créée par l'adjonction du mur 8.108.
- 26 L'espace VIIIa recouvre partiellement deux tombes maçonnées antérieures (8.101 et 8.109) (*cf. infra*).

Espace VIIIb

- 27 Cette annexe construite contre l'absidiole 2.100 de Martinšćica 1bis est formée par les murs 8.110 et 8.111. Tous deux sont construits dans la couche argileuse et très compacte 8.1007. Par sa position et par un niveau de sol forcément plus bas et qui reste encore à découvrir, cette annexe serait semi-enterrée par rapport à l'annexe VIIIa. Le mur 8.110 est collé contre la paroi externe de l'abside 2.100 en épousant sa forme. Ainsi, la largeur minimale du mur 8.110 est de quelques centimètres à peine à son extrémité ouest, pour atteindre sa pleine largeur de 0,58 m vers l'est ; sa longueur est de 1,25 m à l'intérieur de l'espace VIIIb. La maçonnerie est conservée sur seulement deux assises et une hauteur de 0,22 m. Elle est construite en moellons non taillés de dimensions irrégulières. Sa mise en œuvre est très proche de celle des murs de l'annexe VIIIa, et pourrait par conséquent être contemporaine. Cependant, on note ici l'absence totale de tuiles en remploi dans les murs, contrairement à ceux de l'annexe VIIIa.
- 28 Un épais enduit (US 8.1009) recouvre la paroi interne du mur 8.110 et égalise la différence entre les maçonneries de l'annexe et celle de l'absidiole. Le mortier utilisé a une charge fine en donnant un aspect granuleux à l'enduit. Il recouvre non seulement les deux maçonneries (8.110 et 2.100), mais aussi le premier enduit de l'absidiole et une partie de sa fondation. Le mur 8.110 crée un angle avec le mur 8.111. La mise en œuvre de ce dernier est identique à son pendant : il est d'une largeur moyenne de 0,42 m pour un segment observé de 2,50 m – il se poursuit au-delà de la limite de la fouille en direction du sud. On retrouve également sur sa paroi interne les vestiges de l'enduit 8.1009, très proche dans sa réalisation de l'enduit 8.1018, reconnu sur les parois de l'annexe VIIIa.
- 29 L'espace interne créé par les murs 8.110 et 8.111 est comblé par une épaisse couche de démolition (US 8.1008), composée de moellons provenant des deux murs, alors qu'une plus grande concentration de tuiles de pierre et de *tegulae* se situe plus près de l'épaulement de l'absidiole 2.100. Cette couche n'a pas été fouillée lors de la campagne 2015, mais seulement découverte en surface.
- 30 Une fosse (8.115, US 8.1013) creusée dans la couche 8.1007 a partiellement détruit l'angle formé par les murs 8.105 et 8.106. La fosse n'a pas été fouillée, mais quelques ossements

humains en position secondaire en surface indiquent qu'il s'agit vraisemblablement d'une sépulture « tardive » située au chevet de Martinšćica 1bis.

Espace VIIIc

- 31 L'espace VIIIc délimite toute la zone située au chevet de l'église comprise entre les annexes IIIb et VIIIa. Le décapage à la pelle mécanique a permis de dégager les élévations du mur 3.103 qui ferme l'annexe IIIb du côté ouest. Le mur 3.103 est percé par un petit conduit hydraulique (3.106) – 0,19 m de largeur par 0,23 m de hauteur – permettant l'évacuation des eaux usées d'un dispositif intérieur – non reconnu en l'absence de fouille de l'annexe. Le lit du conduit est formé de tuiles canal avec un pendage vers l'extérieur.
- 32 Le début de la fouille de cette zone, et notamment de la couche de démolition US 8.1016, permet d'évaluer son potentiel. Cette couche comprise entre la grande abside et l'espace VIIIa (à l'extérieur) livre un nombre important de fragments de terre cuite architecturale, de gobeletterie et de verre à vitre. Les tuiles à rebords présentes dans cette couche de démolition sont assurément des remplois provenant des toitures antiques comme le prouve la découverte d'estampille du I^{er} s. En stratigraphie, la couche 8.1016 recouvre la couche US 8.1004, ce qui la situe après les tombes maçonnées situées au chevet de l'église. Rappelons ici que la couche 8.1004 est un remblai de nivellement argileux rougeâtre extrêmement compact, déposé au chevet de l'église en préparation de la construction des annexes orientales, et qui a scellé des tombes maçonnées 8.101 et 8.109. La datation C¹⁴ prévue sur les ossements humains trouvés dans les tombes permettra d'établir un *terminus post quem* fiable pour la construction des annexes.

Fig. 7 – Martinšćica, tombes maçonnées 8.101 et 8.109 au chevet de l'église, en partie recouverte par l'Annexe VIIIa.



Cl. S. Bully.

- 33 Les tombes 8.101 et 8.109 se situent côte à côte, à l'ouest du mur 8.104, dans l'axe de l'abside, et sont orientées nord-est-sud-ouest selon la grande orientation du site (fig. 7).

Les deux tombes sont construites dans une couche argileuse, de couleur rougeâtre, probablement le terrain naturel retourné (US 8.1009). Les maçonneries des tombes sont composées de moellons non taillés, liés par un mortier abondant ; les parements internes sont aménagés, tandis que les côtés extérieurs épousent la forme des fosses. Le mortier de liant est lissé sur les parements internes formant une sorte d'enduit de revêtement. Les deux tombes sont fermées par une couverture composée de grandes dalles calcaires non taillées posées à plat et abondamment liées au mortier. Seule la tombe 8.101 a été fouillée ; elle contenait deux individus qui ont été successivement déposés dans la tombe. L'individu numéro 1 est postérieur à l'individu 2, dont un des ossements a été prélevé pour l'analyse C14. Les deux individus sont masculins d'après l'étude anthropologique.

- 34 Les deux tombes sont couvertes par la couche 8.1004, qui est à son tour couverte par l'aménagement de la structure 8.113. Cette structure s'appuie contre le mur 8.104 et recouvre aussi la tombe 8.109. Elle est composée de blocs non taillés, rangés sur une seule assise et liés par un mortier compact. La structure est reconnue sur 0,60 m de largeur et 0,95 m de longueur. Son extrémité sud est alignée avec la tête du mur 8.104, créant ainsi un passage étroit en lien avec l'ouverture 8.114. Son pendant sud (8.108) est construit dans le prolongement du mur 8.105 de l'annexe VIIIa, et conserve sa largeur initiale de 0,55 m – sur une longueur reconnue de 0,80 m. Le passage créé par la structure 8.113 et le mur 8.108 est large de 0,45 m pour un segment reconnu de 1,10 m en comptant l'ouverture 8.114. À ce stade de la fouille, nous ne savons pas comment fonctionne cet aménagement, singulier par son étroitesse, assurément postérieur à la construction des premières annexes du chevet de l'église.

Annexe VIII d

- 35 L'espace VIII d est formé par l'épaulement 1.113, l'abside 1.100, le mur 2.102 et l'absidiole 2.100 de Martinšćica 1bis et le mur 8.106 de l'annexe VIIIa. L'espace ainsi délimité est d'un plan complexe et irrégulier. Au niveau de l'épaulement de l'abside, il mesure 0,44 m de largeur pour 0,82 m au niveau de l'angle de l'épaulement de l'absidiole 2.100. Ce premier espace trapézoïdal est long de 2,25 m. À partir de l'épaulement de l'absidiole, l'espace s'élargit à 1,50 m pour atteindre 1,90 m au niveau du mur 8.106. Ce deuxième espace mesure 1,20 m de longueur. L'ensemble n'a pas été entièrement fouillé, mais on retrouve les couches 8.1003 et 8.1014 déjà présente dans l'annexe VIIIa. À titre d'hypothèse, nous suggérons que cette petite annexe comprise entre l'église cruciforme et la chapelle à abside outrepassée pourrait avoir accueilli une tombe privilégiée en relation avec l'annexe VIIIa.

Conclusion

- 36 Au terme de la campagne 2015, nous pouvons désormais affiner la chronologie relative de l'église cruciforme Martinšćica 1, préciser les datations de certaines phases reconnues, ainsi qu'avancer de nouvelles pistes concernant les différentes fonctions du complexe.
- 37 Nous pressentons toujours un bâtiment antérieur à l'église, qui pourrait correspondre à la phase antique reconnue ailleurs sur le site. Un certain nombre de *tegulae* précoces (du I^{er} s. ap. J.-C.) découvertes autour de l'église plaident en faveur de cette hypothèse, tout en étant conscient que ces pièces peuvent provenir d'autres bâtiments de la *villa*. Rappelons également que le mur gouttereau nord de la nef (1.106) est collé contre le mur ouest du

bras de transept nord (1.105) et de ce fait antérieur au premier. De même, nous pouvons observer une maçonnerie antérieure dans les murs 1.102 et 1.101, qui sera reprise dans la construction de l'église cruciforme. La maçonnerie antérieure se distingue par une mise en œuvre plus ordonnée et régulière. Ajoutons à cela les nouvelles données relatives aux épaisseurs des murs 1.101, 1.122 et 1.113, où nous avons proposé, à titre d'hypothèse, que le mur 1.122 soit antérieur aux murs des épaulements de l'abside. Ainsi se dessine une construction antérieure à l'église cruciforme, mais pour laquelle il est prématuré de suggérer une datation et une fonction.

- 38 Dans sa forme aboutie, le parti architectural de l'église est celui d'un édifice à nef unique précédée par un vestibule légèrement débordant, dotée d'un transept bas saillant bordé par une large abside, offrant un plan dit – improprement – en croix grecque. Dès cette phase, l'église est dotée de deux accès latéraux (1.103 et 1.136) aménagés dans les murs gouttereaux de l'avant-chœur. L'abside est soulignée d'une puissante banquette presbytérale et son entrée devait être marquée par un arc triomphal dont les colonnes (?) reposaient sur l'arase du mur 1.122, au niveau des extrémités de la banquette. Un bœma, reconnu grâce aux vestiges de la maçonnerie 1.135 et à son empreinte dans le sol de mosaïque 1.114, occupait l'espace de l'avant-chœur sur toute la largeur de la banquette. Le pavement en mosaïque (1.114) à la côte moyenne de 3.09 m/nv ornait le sol de la nef et de l'avant-chœur. Le sol du bœma, plus haut (entre 3.34 et 3,59 m/nv), a aujourd'hui disparu, ainsi que celui de l'abside. La fouille du bœma en 2016 permettra peut-être de localiser l'emplacement de l'autel.
- 39 La datation de la mosaïque, la présence de mobilier lapidaire de l'Antiquité tardive, ainsi que la découverte sur la grève en 2011 d'une sépulture datée par C¹⁴, nous incite à proposer une datation au V^e siècle pour l'église de Martinšćica. Cette datation ne va pas dans le sens de l'étude formelle du monument qui jusqu'à présent situerait l'église plutôt aux VI^e-VII^e siècles. Dès lors, peut-on proposer, toujours à titre d'hypothèse, que l'église cruciforme succède à une église primitive dotée d'un chevet plat matérialisé par le MUR 1.122, qui serait devenu seulement dans un second temps le mur « diaphragme » d'une abside postérieure ? Avec l'avancée de la fouille, une analyse attentive des maçonneries et de leurs liants devrait permettre de travailler sur cette hypothèse.
- 40 Il est en revanche assuré que la construction de Martinšćica 1bis – dont on suppose une fonction mémorielle en raison de sa situation et de la forme outrepassée de son abside – est intervenue dans une phase postérieure, mais probablement dans un laps de temps assez court. Les tombes maçonnées disposées au chevet sont contemporaines de l'église cruciforme et peut-être de son annexe sud Martinšćica 1bis.
- 41 Toutes les annexes de l'église, dont le nombre exact et le développement restent encore à évaluer et à dater avec précision, ont été ajoutées progressivement. On peut désormais en dénombrer une douzaine : à son chevet, ce sont les annexes VIIIa, VIIIb et VIIIc qui ont été identifiées cette année et que le phasage relatif place assurément après l'aménagement de tombes maçonnées disposées dans l'axe de l'abside. Cette phase de construction des annexes est contemporaine du percement de l'ouverture dans l'abside (1.124). La question qui se pose ici porte sur la nature même de cet aménagement : a-t-il perturbé une banquette déjà abandonnée, ou au contraire la banquette a-t-elle été réaménagée à cette occasion ? Dans les deux cas de figures, ce passage permettait une communication directe entre le sanctuaire et une annexe extrêmement privilégiée dont il reste à déterminer la fonction et la nature.

- 42 Dans une dernière phase précédant l'abandon du site, les ouvertures latérales de l'avant-chœur sont murées et les espaces des bras de transept sont également transformés en pièces annexes. Ces modifications en profondeur de l'espace interne de l'église nous interrogent sur la fonction alors dévolue à Martinšćica 1. S'agit-il encore d'un édifice de culte, de dimensions réduites, ou d'un bâtiment annexe de Martinšćica 1bis qui serait devenu alors le principal lieu de culte ? C'est une option que nous ne privilégions pas, mais que l'on ne peut pas exclure a priori. La difficulté réside en la datation de ces remaniements postérieurs, mais misons que la poursuite de la fouille apportera des compléments d'informations.
- 43 Parallèlement aux modifications de l'église, les annexes subissent également des changements. Ainsi, le bouchage 8.1011 de la porte 8.112 qui reliait les annexes VIIIa et VIIIb pourrait être contemporain de la réduction 3.104 du passage entre les annexes IIIa et IIIb. Tous les réaménagements démontrent que les annexes sont également utilisées sur un temps long, et cela même après la destruction d'une partie de la toiture.
- 44 Rappelons que l'un des enjeux majeurs de cette recherche est de mieux connaître le parti architectural de l'église, ses dispositifs liturgiques et son phasage, afin d'en définir la fonction. Nous avons déjà souligné que l'ampleur et la singularité du parti architectural s'accordaient difficilement avec une simple église patrimoniale érigée par le propriétaire du domaine antique. La richesse et la qualité de la construction sont encore soulignées par la présence d'un sol mosaïqué, de mobilier lapidaire en marbre (*mensa*) et de verres à vitre dont on s'interroge de savoir s'il ne s'agirait pas de vitrail mosaïque (traces de pinces à gruger sur certains fragments), ce qui en constituerait le premier témoignage reconnu dans la région. Et la découverte d'une banquette presbytérale, dotée d'une probable cathèdre, plaide dans le sens d'un édifice desservi par un clergé important – même si ce point reste sujet à discussion.
- 45 La construction d'une église, dont une phase est à situer dans le V^e s., est pourtant bien à mettre en lien avec l'existence de la *villa* maritime dont le plan, bien que tout à fait partiel, a révélé une salle de réception possiblement contemporaine. C'est donc peut-être sur la qualité du propriétaire de la *villa* et de l'église que l'on doit désormais s'interroger. L'une des hypothèses qui a émergé cette dernière campagne, et qui demande à être nourrie, est celle d'un domaine de l'évêque d'Osor, dont la cathédrale se situe à 9 km de là depuis la fin du IV^e siècle.

Mais aussi séduisante soit-elle, cette hypothèse ne répond pas à l'ensemble des questionnements posés par les phases tardives du site – datables dans l'état actuel des recherches du VII^e, peut-être de VIII^e s. – que l'on observe dans les derniers niveaux d'occupation de la *villa*, dans l'aménagement et la multiplication des annexes de l'église et par le mobilier lapidaire (fig. 8).

Fig. 8 – Martinšćica, chapiteau quadrangulaire en marbre blanc découvert au chevet de l'église VII^e-VIII^e s. ?



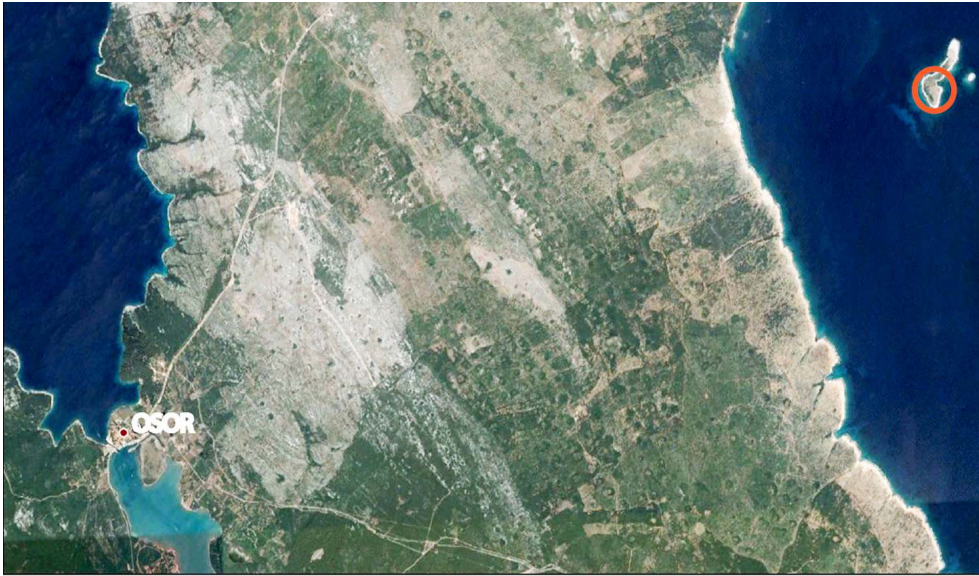
Cl. J. Crochat.

- 46 La fouille des annexes permettra, nous l'espérons, d'en déterminer la fonction. Parmi les différentes hypothèses, nous nous interrogeons plus particulièrement sur l'identification de cellules, qui témoigneraient de l'existence d'une communauté de clercs ou de moines « agrégée » autour de la grande église. C'est un schéma qui sera étudié à l'avenir sur la base d'une mise en perspective des données archéologiques factuelles issues des recherches menées sur le site, avec l'étude comparative d'établissements monastiques établis dans des domaines antiques.

Prospection : découverte d'une église sur l'îlot de Mali Ćutin

- 47 C'est sur la base du signalement par Mia Rizner (Service régional de la conservation du patrimoine culturel de Rijeka) d'une ruine identifiée comme une maison de pêcheur ou de berger sur l'îlot de Mali Ćutin⁶ que nous nous sommes rendus sur le site le 28 juillet.

Fig. 9 – Mali Ćutin, localisation de l'îlot au large de l'île de Cres.



Extrait d'image Google Earth.

- 48 L'îlot de Mali Ćutin se situe à moins de deux kilomètres de la côte orientale de l'île de Cres (fig. 9). Il est de forme allongée, d'environ 660 x 200 m, sans relief, inhabité et dénué d'arbres. La ruine occupe sa partie la plus large au sud. Il est rapidement apparu que les vestiges sont ceux d'une abside d'église, à l'intérieur de laquelle a été aménagée une cabane en pierre. L'abside, de plan semi-circulaire, est conservée sur plus de deux mètres d'élévation ; elle est percée d'une baie axiale encadrée par une lésène de part et d'autre (fig. 10). On peut encore reconnaître dans la végétation l'épaule sud, achevé par une lésène et le départ du mur gouttereau sud, également scandé par au moins une lésène.

Fig. 10 – Mali Ćutin, vestiges de l'abside vue depuis le sud-est.



Cl. S. Bully.

- 49 Le mode de construction en *opus incertum* et le parti architectural – abside semi-circulaire et lésènes – plaident en faveur d'une construction de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge.
- 50 Nous projetons en 2016 d'établir un état de lieux par des premiers relevés topographiques à l'issue d'un travail de débroussaillage. La question qui se pose, outre l'intérêt architectural d'un monument inédit de datation haute, est celle de sa fonction : église votive, ermitage, autre ? À l'issue de ce travail, le site sera inscrit à la carte archéologique de la région.

***Fulfinum* – Mirine (Omišalj) baie de Sepen, île de Krk (quatrième campagne) : préparation à la fouille du secteur de « l'église à trois absides »**

- 51 Outre sa place dans le programme sur les sites ecclésiastiques et les monastères insulaires, le site de Mirine-*Fulfinum* (Commune d'Omišalj) fait l'objet de fouilles archéologiques programmées depuis 2007 dans le cadre d'un projet de parc archéologique initié par la Commune d'Omišalj et conduit par Morana Čaušević-Bully. Jusqu'à présent, les recherches ont porté principalement sur la question de la permanence d'occupation de la ville antique de *Fulfinum* et de la datation de son abandon. Aussi, les fouilles programmées ont concerné essentiellement l'espace du *forum* et une zone funéraire tardo-antique sur ses marges septentrionales.

- 52 La question de la « régression » de la ville, puis de son abandon définitif, est en lien étroit avec le développement du complexe paléochrétien de Mirine dans la première moitié du V^e siècle (fig. 11). Contrairement aux hypothèses antérieures selon lesquelles cette église aurait été construite postérieurement à l'abandon de la ville, les nouvelles recherches démontrent au contraire que l'église et la nécropole – avec ses mausolées – sont contemporaines d'une occupation tardive de la ville jusqu'au VII^e siècle.

Fig. 11 – Mirine-Fulfinum, vue générale du site depuis le nord.

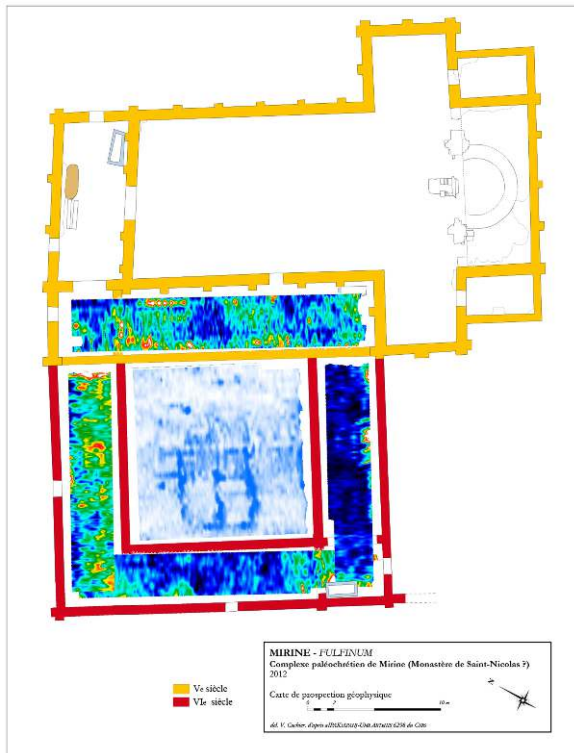


Les vestiges de « l'église à trois absides » et le complexe antique antérieur apparaissent au premier-plan ; la ville antique de *Fulfinum* est située entre l'industrie à l'arrière-plan et le complexe paléochrétien de Mirine.

Cl. M. Vuković.

- 53 L'église de Mirine est dotée d'un *atrium* sur son flanc sud dès le VI^e siècle. Cet espace accueille encore les sépultures d'une population mixte jusqu'à la fin du VIII^e-début du IX^e siècle. Un monastère sous la titulature de Saint-Nicolas est tardivement mentionné au XIII^e siècle et il est généralement admis qu'il aurait réinvesti l'église paléochrétienne au XI^e siècle avant d'être transféré en périphérie du village à la fin du Moyen Âge. Aussi, dans l'hypothèse ancienne de la transformation de l'*atrium* en cloître, nous avons engagé des prospections géophysiques dans son préau en 2012. Tout en écartant l'hypothèse d'un cloître à galerie, les prospections ont révélé une structure construite en son centre (fig. 12), dont la nature (mausolée, citerne, structure moderne ?) sera déterminée lors de la campagne de fouille prévue en avril 2016.

Fig. 12 – Mirine-Fulfinum, carte géophysique de l'atrium de Mirine.



D'après V. Cachier et équipe de fouille, 2012.

- 54 Le complexe ecclésial paléochrétien – possiblement monastique au Moyen Âge – est renforcé postérieurement, entre le IX^e et le XI^e siècle, par un second édifice culturel situé à environ 150 m au nord et construit dans les vestiges d'un complexe suburbain antique (fig. 13).

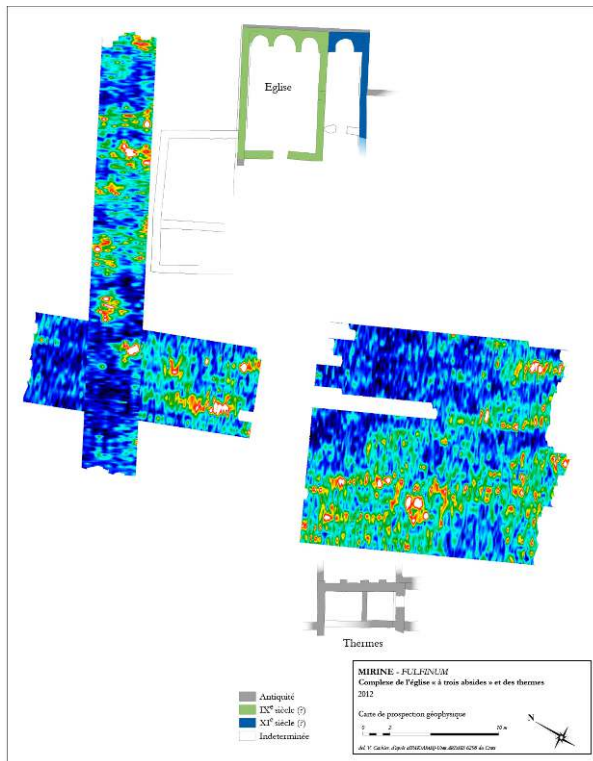
Fig. 13 – Mirine-Fulfinum, vue générale du complexe de « l'église à trois absides ».



Cl. M. Vuković.

- 55 Partiellement fouillé par N. Jakšić (université de Zadar) entre 2005 et 2006, il s'agit d'une petite église à nef unique ouvrant sur trois absides inscrites dans un chevet plat ; une petite chapelle annexe à abside est greffée sur son flanc sud dans un second état. L'église est également dotée d'annexes – non fouillées – qui s'étagent en fonction de la déclivité du terrain en direction de la mer. Dans le prolongement occidental du complexe antique ont également été fouillés dans les années 2000 de petits thermes, mal datés entre le II^e s. ap. J.-C. et l'Antiquité tardive. La fouille, inachevée, n'a pas établi le lien entre l'église – et les constructions antérieures – à l'est et les petits thermes à l'ouest. Des prospections géophysiques dans ce secteur ont cependant révélé des vestiges enfouis appartenant au complexe antique, permettant de mieux appréhender son développement spatial : les bâtiments semblent s'organiser autour d'une cour comprise entre les thermes et les structures dans lesquels est construite l'église (fig. 14).

Fig. 14 – Mirine-Fulfinum, carte géophysique du site de « l'église à trois absides ».



D'après V. Cachier et équipe de fouille, 2012.

- 56 La nature et la datation du complexe nous échappent : il pourrait s'agir d'une *villa* romaine périurbaine, mais on n'exclura pas qu'une partie des bâtiments ait perduré durant l'Antiquité tardive, et peut-être même encore plus tardivement avec le monastère. On proposera alors, à titre d'hypothèse de travail, une fonction liée à l'accueil. La réutilisation d'un bâtiment antérieur pour construire l'église à triple abside des IX^e-XI^e siècles pose la question de la permanence ou de l'interruption d'occupation du site.
- 57 Aussi, c'est sur la base de ces premiers résultats de fouilles et des prospections géophysiques que nous avons projeté une poursuite des recherches archéologiques. Les principaux objectifs sont de déterminer la place de l'église haut-médiévale dans la topographie générale du site et la chronologie de l'occupation du complexe antique. Mais en préalable, la campagne 2015 a été consacrée aux travaux préparatoires (fig. 15).

Fig. 15 – Mirine-Fulfinum, travaux préparatoires à la fouille.



Cl. S. Bully.

- 58 En effet, hormis la partie du chevet et de la nef dégagée lors des dernières fouilles, le site était recouvert d'un tas d'épierrement conséquent. Le travail de terrassement mécanisé sous surveillance archéologique a permis d'évacuer près de 160 m³ de remblai avant d'atteindre les couches et les structures archéologiques. Dans le même temps, nous avons entrepris le nettoyage des structures découvertes précédemment, notamment le sol antique en *opus spicatum* réutilisé comme le sol de l'église haut-médiévale (fig. 16), avant de compléter leur documentation et d'assurer leur conservation par la pose de géotextile et un remblaiement partiel. Les travaux ont été suivis par l'élaboration d'une documentation par photo drone, effectuée en collaboration avec Miro Vuković de l'Université de Zagreb.

Fig. 16 – Mirine-Fulfinum, nettoyage du sol antique en *opus spicatum* réutilisé dans l'église.



Cl. S. Bully.

- 59 Les travaux que nous engagerons durant la campagne 2016 se dérouleront dans le cadre d'un chantier-école de l'Université Bourgogne Franche-Comté, financièrement appuyé par la Commune d'Omišalj (fig. 17).

Fig. 17 – Mirine-Fulfinum, vue générale du site de « l'église à trois absides » en 2012 et à l'issue des travaux préparatoires de 2015.



Cl. S. Bully et M. Vuković.

- 60 Les fouilles programmées prévues sur le site du complexe ecclésial de Mirine seront enrichies par une première étude paléo-environnementale menée par des chercheurs de l'UMR 6249 Chrono-Environnement de Besançon, en collaboration avec l'Institut d'Anthropologie de Zagreb.

BIBLIOGRAPHIE

Bully – Čaušević-Bully 2011 = S. Bully et M. Čaušević-Bully, *Le monachisme insulaire dans l'archipel du Kvarner (Croatie) entre le V^e et le XI^e siècle : projet de recherches archéologiques, 2011-2014*, Auxerre, 2011 (*Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre [BUCEMA]*, 15), p. 335-350, <http://cem.revues.org/index12017.html>.

Čaušević-Bully – Bully 2013 = M. Čaušević-Bully et S. Bully, *Esquisse d'un paysage monastique insulaire dans le nord de l'Adriatique : l'archipel du Kvarner (Croatie)*, dans *HAM*, 19, 2013, p. 167-182.

Čaušević-Bully – Bully 2014 = M. Čaušević-Bully et S. Bully, *Kvarner (Croatie) : prospection-inventaire des sites ecclésiaux et monastiques, campagne 2013*, dans *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, 2014 [en ligne], <http://cefr.revues.org/1059>.

Čaušević-Bully – Bully 2015a = M. Čaušević-Bully et S. Bully, *Archipel du Kvarner (Croatie) : prospection-inventaire des sites ecclésiastiques et monastiques, campagne 2014*, dans *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, 2015 [en ligne], <http://cefr.revues.org/1405>.

Čaušević-Bully – Bully 2015b = M. Čaušević-Bully et S. Bully, *Otocni samostani i crkveni sklopovi na kvarnerskim otocima / Monastères et complexes ecclésiastiques insulaires du Kvarner ; Sveti Petar kod Ilovika, značajna pomorska postaja sjevernog Jadrana : ranokrscanska crkva i samostan / Saint-Pierre d'Ilovik, station maritime majeure du Nord de l'Adriatique : une basilique paléochrétienne et un monastère*, dans M. Čaušević-Bully et F. Tassaux (dir.), *Aquileia, Salona, Appolonia : Putevima Jadrana od 2. St. Pr. Kr. Do početaka srednjeg vijeka / Un itinéraire adriatique du II^e s. av. J. C. au début du Moyen Âge*, Zagreb, 2015 (Arheoloski Musej u Zagrebu - École française de Rome), p. 98-103, p. 104-107, p. 113-117.

Čaušević-Bully – Bully 2015c = M. Čaušević-Bully et S. Bully, *Organisation et architecture des sites ecclésiastiques paléochrétiens de l'archipel du Kvarner (Croatie) – nouvelles pistes*, dans Y. Marion et F. Tassaux (dir.), *Adriatlas et l'histoire de l'espace adriatique du VI^e s. a.C. au VIII^e s. p.C.*, Bordeaux, 2015, p. 247-272.

Čaušević-Bully – Bully 2015d = M. Čaušević-Bully et S. Bully, *Redovništvo na Kvarnerskim otocima od 5. do 11. stoljeća : nova arheološka istraživanja lokaliteta Sveti Petar kod Ilovika i Martinšćica na Punta Krizi [Le monachisme insulaire dans l'archipel du Kvarner entre le V^e et le XI^e siècle : nouvelles recherches archéologiques à Saint-Pierre d'Ilovik et à Martinšćica de Punta Kriza]*, Zagreb, 2015 (*Istraživanja na otocima [The island research projects]*, HAD, 30), p. 77-102.

Meder 2003 = J. Meder, *Podni pozaici u Hrvatskoj od 1. do 6. stoljeća*, Zagreb, 2003.

NOTES

1. Bully – Čaušević-Bully 2011, p. 335-350.
2. Nous exprimons notre gratitude envers les financeurs de ces recherches : le ministère des Affaires étrangères français, le ministère de la Culture croate, l'École française de Rome, la fondation *Caritas Veritatis*, la région de Primorsko-Goranska, les communes d'Omišalj et de Mali Lošinj.
3. Pour plus de précisions et une présentation des premiers résultats : Čaušević-Bully – Bully 2013 ; Čaušević-Bully – Bully 2014 ; Čaušević-Bully – Bully 2015a ; Čaušević-Bully – Bully 2015b ; Čaušević-Bully – Bully 2015c ; Čaušević-Bully – Bully 2015d.
4. Nous remercions Ante Dragoslavić, propriétaire de l'entreprise More pour le prêt d'un de ses pontons pour la durée de la fouille, ainsi que pour l'aide technique qu'il nous a apporté tout au long de la campagne.
5. Cf. Meder 2003, n° 2 p. 34.
6. Ruine observée sur une photographie mise en ligne sur Google Earth par des plaisanciers.

INDEX

Mots-clés : Croatie, insularité, Antiquité tardive, haut Moyen Âge, archéologie, archéologie du bâti, monastère, complexe ecclésial, funéraire, villa

institutions Université de Franche-Comté / UMR 6249 Chrono-Environnement (Besançon), UMR 6298 ARTeHIS (Dijon-Auxerre), École française de Rome

AUTEURS

MORANA ČAUŠEVIĆ-BULLY

Université de Franche Comté, UMR 6249 Chrono-Environnement – morana.causevic[at]gmail.com

SÉBASTIEN BULLY

CNRS, UMR 6298 ArTeHiS – sebastien.bully[at]club-internet.fr